**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 15 (1927)

**Heft:** 256

**Artikel:** Autour de la Société des Nations

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-259119

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

***Ministères féminins.***

Six jeunes filles, élèves de l'Institut des Ministères féminins à Genève, viennent d'obtenir leurs certificats d'études bibliques: ce sont Mlles A. Borle, G. Hinder, Marg. Lovy, Y. Martin, Alice Roud et B. Secretan. A l'occasion de cette remise de certificats, le doyen de la Faculté de théologie, M. le professeur Eug. Choisy, a relevé les excellents résultats du ministère exercé par des jeunes filles et des jeunes femmes préparées par l'Institut de Genève.

***Encore l'infâme trafic.***

D'après un journal **suisse-allemand**, on aurait découvert tout récemment que des personnalités très en vue d'une ville de Hongrie, le directeur et les employés supérieurs d'un Office de placement, auraient profité de leur situation pour livrer à des trafiquants des femmes et des jeunes filles venues s'inscrire à leur bureau! Si la nouvelle est confirmée, il y a là de quoi mettre en garde bien des familles, bien des jeunes filles, et bien des Sociétés de protection féminine!

***Nouvelles suffragistes.***

Nous avons le plaisir d'informer officieusement nos lecteurs de la formation de deux nouveaux groupements suffragistes en Suisse: l'un à Sierre (Valais), créé grâce aux efforts persévérants de Mlle Zwahlen et à la suite d'une conférence du Dr Muret; l'autre à Stein-am-Rhein (Schaffhouse), en résultat du Cours de Vacances suffragiste d'Ermatingen de l'été dernier, et à la suite d'une conférence de Mme Vischer-Alioth.

Bien que la demande d'adhésion à l'A. S. S. F. de ces deux nouveaux groupes, consacrant ainsi officiellement leur existence, ne soit pas encore parvenue, nous espérons qu'elle ne tardera pas, et nous disons maintenant déjà toutes nos félicitations et tous nos vœux à ces nouvelles venues dans la famille suffragiste suisse.

## Autour de la Société des Nations

*La Société des Nations,* l'excellent bulletin mensuel de l'Association suisse pour la S. d. N., a publié dans son numéro de février, sous la signature de M. H. Duchosal, directeur de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève, d'intéressants détails sur les résultats du « concours d'idées » ouvert parmi les élèves de 14 à 18 ans de cette école. La question posée était celle-ci: *Quels seraient les meilleurs moyens à employer pour intéresser les élèves de l'Ecole à l'œuvre de la S. d. N.?*

Les réponses reçues permettent de se faire une idée de la mentalité à ce sujet de notre jeunesse contemporaine féminine. La plupart de ces jeunes filles reconnaissent qu'elles savent peu de choses de la S. d. N., et suggèrent l'organisation de conférences spéciales, de cours facultatifs, avec ou sans projections lumineuses, l'introduction dans l'enseignement de la géographie ou de l'histoire de notions concernant l'œuvre politique et humanitaire de la S. d. N., la lecture de livres et de journaux spéciaux, des séances de discussion précédées d'une introduction faite par une élève elle-même... D'autres, plus imbues des principes de l'école active, suggèrent, ce qui n'est point une mauvaise idée du tout, d'autoriser les élèves des classes supérieures à aller assister à tour de rôle aux Assemblées plénières, de leur faire visiter le Secrétariat et le B. I. T., de demander à des personnalités de la S. d. N. de venir parler aux élèves des difficultés et des espoirs de leur activité. Plus pratique, l'une demande que l'on organise à l'Ecole une section préparant des jeunes filles à l'accession à divers postes de la S. d. N. (sténo-dactylo, traductrices, journalistes), etc., et, plus féministe, une autre assure que si l'on veut que les élèves prennent un réel intérêt à la S. d. N., il serait bon de leur faire ressortir davantage les points de son activité pouvant intéresser les femmes...

Tout ceci est utile, non seulement par les résultats obtenus, mais aussi parce que ce concours a forcé l'attention de ces fillettes à s'arrêter un instant sérieusement sur l'organisme de Genève. Aussi nous paraît-il que cette idée pourrait être reprise avec avantage par d'autres écoles. (Un nouveau concours, d'ailleurs, est organisé dans ce moment pour les élèves des classes supérieures de l'Ecole secondaire, comme pour ceux des Cours professionnels.) Et que l'on ne croie pas que, si ce concours a réussi, c'est parce qu'il a eu lieu à Genève: l'expérience prouve tristement que, s'il est une de nos villes suisses où il est essentiellement nécessaire de faire de la propagande pour la S. d. N., c'est bien dans celle qui en est le siège!...

* * *

Signalons dans le même numéro de ce bulletin un bel article de M. Ernest Bovet, secrétaire général de l'Association, intitulé: *Le vrai danger,* et dont nous recommandons la lecture à tous ceux qui s'intéressent à la S. d. N. Faute de place, nous devons nous borner à lui emprunter ces chiffres suggestifs, qu'il est bon de connaître pour pouvoir réfuter les âneries de ceux qui colportent encore la légende des traitements fabuleux:

*a)* 88 sur 100 des fonctionnaires touchent un traitement inférieur à celui d'un juge fédéral, et 38 sur 850 un traitement inférieur à 10.000 fr.

*b)* Avec les dépenses des quatre années de la grande guerre, le budget de la S. d. N. serait équilibré pendant... 50.000 ans, soit jusqu'en l'an 51.927 — à supposer que notre planète existe encore à cette époque-là.

*c)* Le montant global de la cotisation annuelle de la Suisse à la S. d. N. est de 430.000 fr., soit 0 fr. 11 par tête d'habitant. Notre budget militaire annuel, en revanche, nous revient à 21 fr. 10 par habitant.

---

des maçons, et où on ne servait guère que des macaronis préparés à la graisse de chien, à ce qu'affirmait la rumeur publique.

La première fois que l'aquafortiste débutante s'en fut chez un imprimeur d'art pour faire tirer des épreuves, son arrivée suscita un grand étonnement. Du chef au dernier apprenti, tous considérèrent, sidérés, l'entreprenante jeune personne, la première qui s'avisât de graver à l'eau-forte. Malheureusement, la planche gravée présentait des imperfections, et le premier papier sortit en lambeaux de la presse. De déception l'artiste faillit s'évanouir, si bien que l'imprimeur, pour la réconforter, lui passa la chope de bière dont il comptait se régaler lui-même. Si la préparation défectueuse de sa planche avait suscité la risée des imprimeurs, la désinvolture avec laquelle Fräulein Cordes vint à bout du grand verre de bière sembla leur inspirer quelque respect, à ce que prétend Olga Cordes. Ils lui donnèrent des conseils, l'encouragèrent amicalement, et, quelques jours après, la virent réapparaître avec une nouvelle gravure. Cette fois, tout se passa à merveille.

Quand l'eau-forte suivante — sa troisième — fut acceptée à l'Exposition internationale d'art de la Sécession, en 1895, seule œuvre féminine dans la section des arts graphiques, la joie de l'artiste n'eut d'égale que la satisfaction du chef imprimeur qui, tout souirant, s'exclamait: « Nous voilà accrochés au mur, hein? »

V. Delachaux.

## Notre Bibliothèque

Dora Bieneman: *Recherches sur l'aptitude dactylographique en vue de l'orientation professionnelle.* Genève. (Bureau international du Travail, série 7, enseignement no 2).

Si le côté de l'orientation professionnelle est un peu familier, envisagé du côté de la psychologie individuelle (aptitudes physiques, intellectuelles, morales, particulières), elle est moins connue du point de vue de la psychologie professionnelle; c'est là l'objectif de la « Rose des métiers » visant à établir les aptitudes indispensables à chaque carrière. La technopsychologie est un travail de longue haleine pour des spécialistes très savants. Or, c'est une monographie de ce genre que nous offre le B. I. T., par la plume de la jeune psychologue directrice du Bureau d'orientation professionnelle de Lausanne, Mlle Bieneman, qui est aussi une collaboratrice du *Mouvement Féministe.*

La dactylographie, qui est une des opérations industrielles les plus importantes, est considérée par erreur comme une carrière de manœuvre où l'on peut s'improviser aisément. Pour y réussir, il y faut des qualités professionnelles qui ne s'acquièrent que par un apprentissage méthodique (deux mois y suffisent, il est vrai), et des aptitudes qu'on peut diagnostiquer par des « tests » divers. Parmi les expérimentateurs, quelques-uns se sont appliqués surtout à distinguer le bon dactylographe du médiocre; il importe plutôt ici de rechercher les aptitudes de l'enfant avant de le mettre en apprentissage. Or, il découle des expérimentations faites par Mlle Bieneman,

* * *

Le rapport, si impatiemment attendu de la Commission d'experts de la S. d. N. sur la traite des femmes, est sorti de presse l'autre semaine. Le *Mouvement Féministe* en publiera dans son prochain numéro, un compte-rendu détaillé, que nous signalons dès aujourd'hui à l'attention de nos lecteurs: en effet, il est rare de se trouver, au sujet de l'infâme trafic, en face d'une documentation aussi abondante, et que, disons-le bien haut, sans la S. d. N. et son organisation, on ne serait pas arrivé à recueillir. Or connaître l'étendue d'un mal, n'est-ce pas déjà une bonne partie du chemin fait pour pouvoir le combattre efficacement? . . .

# Les femmes et la chose publique

## Chronique parlementaire fédérale

Une courte session de printemps vient de réunir nos députés à Berne. A l'ouverture, les présidents des deux Chambres, MM. Schoepfer et Maillefer ont rappelé avec émotion le souvenir de deux collègues très estimés, décédés depuis Noël: MM. les conseillers nationaux Hofmann, ancien président du Conseil, et Charles Naine, auquel même ses adversaires politiques ont reconnu un esprit toujours loyal et indépendant, servant sa cause sans ambition personnelle.

Puis on passe à l'ordre du jour, dont un des sujets est d'un intérêt tout spécial pour nous: la loi fédérale sur la tuberculose, si impatiemment attendue par nombre de médecins et d'institutions sociales.

La tuberculose est, en effet, un fléau social dans notre pays, où pourtant les conditions climatériques sont les meilleures, et où les étrangers affluent pour chercher la guérison de cette terrible maladie. 7000 personnes sont victimes de la tuberculose annuellement ! Le bacille ne respecte aucune frontière; aussi faut-il, pour enrayer sa marche, prendre des mesures coordonnées et organiser systématiquement la lutte dans tout le pays. Le principe même d'une législation fédérale n'est donc combattu par personne.

Les socialistes et les communistes ont relevé avec raison l'influence néfaste qu'exercent dans ce domaine une alimentation insuffisante et des logements insalubres. Mais il était réservé à un médecin, le Dr Hoppeler, d'émettre des doutes sur la nécessité de légiférer sur la lutte contre la tuberculose dans un moment où la mortalité par cette maladie est en baisse, et où les finances fédérales sont mal en point! « Notre soi-disant conscience sociale, a-t-il dit, nous amène à nous livrer à un sport social (!!), qui consiste à nous décharger sur l'Etat pour éviter de faire des sacrifices individuels. Combattre la chasse aux plaisirs, l'alcoolisme, serait plus efficace que toutes les mesures d'hygiène en matière de logements et d'alimentation. » D'accord avec lui pour déterminer dans l'alcoolisme une des causes profondes de la tuberculose, nous n'ajouterons rien quant au reste de ce discours sur la maturité de cet esprit *masculin*. . .

L'entrée en matière votée sans opposition, on passe à la discussion des articles de la loi. Le texte ayant déjà été analysé ici même[1], nous nous bornerons à indiquer les changements qu'y a apportés le National. A l'article 2, la déclaration obligatoire du médecin ne s'étendra qu'aux malades qui constituent un danger de contagion pour leur entourage. Les articles 5 et 6 sont réunis en un seul, qui place les élèves et le corps enseignant des écoles et des instituts sous contrôle médical. Dans certains cas, les personnes qui constituent un danger de contamination pour la jeunesse qui leur est confiée, et qui seront ainsi privés de leur gagne-pain, pourront réclamer une subvention, qui ne portera pas le caractère de l'assistance. Nous sommes heureuse de retrouver dans le texte du Conseil National cette disposition, supprimée par le Conseil des Etats, et qui a fait l'objet d'une pétition de nos Sociétés féminines.[2]. Mais la crainte des conséquences financières a malheureusement fait repousser une proposition analogue concernant le personnel des usines et des ateliers.

L'article 9, qui interdisait la vente de remèdes secrets pour le traitement de la tuberculose, a été supprimé « parce qu'il serait dangereux de mobiliser contre la loi tous les charlatans qui ont une imposante clientèle ! » Quelle funeste concession à la bêtise humaine ! L'article 11 autorise les cantons à prendre des mesures dans le domaine de l'hygiène des habitations. Le National s'est rangé ici à la décision du Conseil des Etats, en écartant l'alinéa selon lequel les cantons peuvent accorder des subsides pour l'amélioration de l'état de certains logements. Les socialistes ont encore proposé d'instituer au moyen des écoles un enseignement antituberculeux. Malgré les conseils donnés par M. Chuard à la Chambre de ne pas s'immiscer dans ce domaine, qui est du ressort cantonal, elle a donné suite à cette proposition. Les subsides votés en faveur des cantons et des dispensaires antituberculeux existants ont dépassé les propositions du Conseil fédéral, qui demandait d'affecter 4 millions de francs à ces postes.

Enfin, la loi a été adoptée dans son ensemble. C'est une

[1] Voir No 224 du *Mouvement*.
[2] On trouvera le texte de cette pétition dans le No 248 du *Mouvement*.

---

entre autres dans le service de dactylographie française du B.I.T. (28 sujets), que l'aptitude à la dactylographie ne peut être diagnostiquée par une étude unique, mais qu'elle dépend bien davantage d'aptitudes intellectuelles (mémoire, compréhension d'un texte, connaissance de la langue, orthographe, syntaxe, etc.) que des simples fonctions motrices. Excellente monographie, dont la méthode servira de modèle à des spécialistes pour étudier d'autres professions, selon leurs exigences psychologiques. M. E.

Dr H. Bersot: *L'Hygiène mentale de l'adolescente*, 1 vol. (Neuchâtel, 1925.)

Ce petit opuscule pourra rendre de grands services à des mères, à des éducatrices et aux personnes qui s'occupent des œuvres de jeunesse, non pas qu'il apporte beaucoup de nouveau — il emprunte l'essentiel de sa documentation au volume de Marguerite Evard: *l'Adolescente* (Neuchâtel, 1914); mais c'est une plaquette aisée à lire et à comprendre.

L'auteur pose d'abord la nécessité de l'action des Ligues d'hygiène mentale qui doivent soutenir les affaiblis, les aider par une éducation appropriée et, s'il y a lieu plus tard, par la rééducation dans une maison de repos, à triompher des prédispositions au névrosisme; elles ont pour objet également la mise en valeur des capacités mentales de l'être normal et l'aide aux périodes difficiles, afin d'éviter la mélancolie, tout en vivifiant sa vie spirituelle, en tonifiant son activité. L'adolescence est une de ces phases où il importe de bien diriger la formation des jeunes et de surveiller les tendances qui pourraient avoir de graves conséquences ultérieures — ce qu'on a répété déjà.

Après une étude physiologique de la puberté excellemment décrite, le médecin passe en revue ensuite la crise mentale: âge des enthousiasmes et des grands idéals, mais également des timidités exagérées aussi, de la réserve, de la pudeur, âge des rêveries et châteaux en Espagne, des amitiés, mais aussi de l'éveil de la vie sexuelle, âge des vocations, de la grande poussée d'altruisme, de la vie religieuse... et aussi, hélas! — la psychanalyse l'a mis en évidence et nul n'en peut ignorer — de chocs émotifs et de troubles moraux susceptibles d'engendrer plus tard une névrose ou une psychose à peine curable. L'hygiène mentale veillera à toutes ces manifestations minutieusement décrites par M. Evard, P. Mendousse, et autres psychologues; la sollicitude du médecin et d'éducateurs entendus peut, non seulement éviter une déviation de la crise vitale, mais corriger parfois un apport héréditaire, un caractère difficile, écarter du vice ou de la corruption qui résulterait d'une adolescence anormale.

De précieux conseils relatifs à l'hygiène physique d'abord — régime alimentaire, exercices corporels, vêtements, — et à l'hygiène des occupations et du sommeil, ne peuvent être détaillés ici, non plus que les paragraphes consacrés à l'hygiène du travail intellectuel, au comportement vis-à-vis de ces jeunes filles très suggestibles, aux influences de tous genres qui agissent sur l'imagination aisément surexcitée, sur l'instinct de la propreté et de la pudeur, et sur leur activité hypersensible; pour éviter des froissements, des